



HAL
open science

Parcours interprétatifs (inter) textuels dans le cadre d'une assistance informatique

Ludovic Tanguy, Théodore Thlivitis

► **To cite this version:**

Ludovic Tanguy, Théodore Thlivitis. Parcours interprétatifs (inter) textuels dans le cadre d'une assistance informatique. Les cahiers de praxématique, 2000, 33, pp.185-215. halshs-01322258

HAL Id: halshs-01322258

<https://shs.hal.science/halshs-01322258>

Submitted on 26 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Parcours interprétatifs (inter) textuels dans le cadre d'une assistance informatique

Ludovic Tanguy

(ISSCO – Université de Genève / ERSS – Université de Toulouse Le Mirail)

&

Théodore Thlivit

(IASC – Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne)

Ludovic.Tanguy@univ-tlse2.fr - Theodore.Thlivit@enst-bretagne.fr

Résumé : Cet article se propose d'aborder quelques notions de textualité et d'intertextualité sous le biais d'une assistance informatique à un acte interprétatif d'un texte ou d'un corpus. Nous y présentons comment une lecture peut, dans sa subjectivité, être accompagnée et motivée par un protocole informatisé, et proposer par là un nouveau mode d'exploration sémantique de corpus.

Title : Computer-aided interpretation of texts and intertexts

Abstract : In this paper, we propose some means of dealing with the interpretation of textual and intertextual spaces under the loose control of a computer program. While keeping the reader's subjectivity as a central point, we give guidelines and formal tools to semi-automatically build and furthermore share an interpretation of a corpus.

1 Introduction

Cet article reprend et synthétise un ensemble de travaux de formalisation des principes sémantiques liés à la textualité (Tanguy 97) et à l'intertextualité (Thlivit 98). Au travers de la description de ces principes formels, nous tâcherons de présenter les possibilités et les conditions de leur utilisation dans une approche informatique des textes.

Nous tâcherons dans un premier temps de définir les particularités de l'informatisation que nous proposons comme alternative à une automatisation, notamment par le centrage autour de la notion d'interprétation, et de la subjectivité d'une lecture. Nous aborderons ensuite l'outillage formel descriptif, inspiré de la sémantique interprétative (Rastier 87), et son extension à certaines formes génériques de l'intertextualité. Nous envisagerons dès lors l'intertexte à la fois comme une forme de justification des attributions de sens à un texte, mais aussi comme le lieu privilégié de l'acte interprétatif lui-même.

1.1 Textes et informatique

Nous préciserons tout d'abord les conditions générales de notre approche informatique, en justifiant par rapport à celle-ci nos choix quant aux types de représentation sémantique, et le cadre général de la place de l'automatisation dans cette approche.

1.1.1 Formalisme de représentation du sens.

Notre paradigme est celui de la sémantique différentielle. Outre les considérations théoriques sous-jacentes sur la nature du langage, cette approche est surtout plus souple dans sa manipulation qu'une conception référentielle, où la partialité des constructions est plus discutable, et la dépendance d'une description du monde de référence, ou d'une ontologie est limitatrice. De plus, elle est par nature plus apte à se mettre en place dans un rapport proprement intertextuel, en ce sens que les unités de signification sont ancrées sur des relations entre signifiés : mots, lexies ou textes.

Il est intéressant d'ailleurs de noter la popularité croissante de ce type d'approches dans le cadre du traitement automatique de la langue appliqué aux corpus. La simplicité des descriptions permet leur application économique à des textes d'une grande variété, et la notion centrale de classe sémantique apporte un mode d'exploitation immédiat aux méthodes statistiques de classification des données lexicales en contexte, comme dans (Assadi 98, Pichon & Sébillot 99).

La micro-sémantique différentielle offre de plus une facilité d'implémentation informatique, et permet du point de vue de la formalisation d'aborder la description graduellement. Depuis les simples classes lexicales décrites sémantiquement, il est possible, comme on le verra, de complexifier l'organisation paradigmatique, et bien entendu, de capter des considérations sémantiques à l'échelle du texte et de l'intertexte.

1.1.2 Homme, machine et anthropocentrisme.

Les notions que nous mettrons en place, ou du moins pour lesquelles nous préparons le terrain sont de celles que l'automatisation n'a fait qu'effleurer. Le postulat est ici l'inséparabilité du sens et de l'individu interprétant : le système informatique sera donc conçu entièrement dans un esprit d'assistance et d'accompagnement d'une vision subjective.

La question ici est alors celle de la *justification* des attributions de sens :

1. Une première approche est celle de la liberté totale laissée à l'individu, sans contrainte d'aucune sorte. Si elle répond à une certaine vision du sens d'un texte, reconnaissant le droit du lecteur à n'y projeter que des connaissances personnelles, elle n'en reste pas moins stérile, voir inutilisable.
2. Une deuxième possibilité est celle d'une forme de cohérence interne d'un acte interprétatif. Cette cohérence peut prendre la forme d'un ensemble minimal de contraintes formelles, et surtout, ici, d'un appel à l'intertexte comme degré nécessaire de la justification. En plus des principes herméneutiques et philologiques de la théorie de l'intertexte, il peut devenir, dans son usage, similaire à une source externe de référence pour une attribution de caractéristiques linguistiques à un élément en contexte. À ce propos nous pouvons citer Paul Ricœur : « [...] à la faveur de cette oblitération du rapport au monde, chaque texte est libre d'entrer en rapport avec tous les textes qui viennent prendre la place de la réalité circonstancielle montrée par la parole vivante. Ce rapport de texte à texte, dans l'effacement du monde sur quoi on parle, engendre le quasi-monde des textes ou *littérature* » (Ricœur 86, p. 141). Par cette prise en compte, l'acte interprétatif auquel nous souhaitons apporter un mode de description se définit comme l'inscription d'un texte dans un contexte culturel, dont une manifestation est un ensemble de textes.

On discerne donc ici le rôle réservé à la machine dans notre cadre. En lieu et place d'un automatisme calculatoire d'attribution de marqueurs sémantiques, il s'agit avant tout d'un travail *d'administration*, de vérification prudente et non tyrannique, et bien sûr de *représentation* du sens exprimé par l'utilisateur. Un dernier avantage de l'assistance informatique est celui de la *suggestion* et de la *motivation*. Dans le cadre de l'exploration assistée, ou de la didactique, nous verrons comment certaines contraintes formelles, comme présentées dans (Tanguy 97) peuvent servir de base à un dialogue entre l'homme et son outil dans la construction d'une représentation plus large et plus complète. De plus, une *visualisation* adéquate d'une représentation du sens exprimé par le lecteur peut faciliter la *réutilisation* des résultats interprétatifs par différents lecteurs, dans différentes interprétations et à travers différents textes.

À partir de cette base minimale requise pour la machine, la possibilité existe également d'intégrer progressivement, et dans les limites d'un contrôle total, une certaine forme d'automatisation d'assignations déductives.

1.2 La notion d'interprétation

1.2.1 Cadre général et définitions

Nous utiliserons ici une définition de l'interprétation comme un acte d'assignation de sens orientée par un objectif, organisée le long d'un parcours, et située par rapport à un individu et un ensemble de contextes. Nous verrons plus loin la nature de ces contextes.

Concrètement, cette assignation de sens se traduit par l'association d'un ensemble de marqueurs, de représentations symboliques ou logiques à des unités linguistiques. Le premier niveau d'attribution, comme on le verra par la suite, est celui d'un marqueur sémantique, ou sème, comme constituant d'un signifié correspondant à une unité lexicale simple ou complexe : le sémème. Cette terminologie reprend les définitions de (Rastier 87).

Il est important, à ce stade, de marquer la distinction de cette méthode avec son utilisation classique en traitement automatique de la langue. La notion d'étiquetage sémantique, qui constitue dans le traitement de corpus électronique, un correspondant à l'étiquetage morpho-syntaxique, s'opère généralement à partir d'un ensemble fini de marqueurs, répondant à une organisation avant même d'être utilisés pour décrire un texte particulier. Nous verrons dans notre approche la porte s'ouvrir à un ensemble non restreint de marqueurs sémantiques. D'autre part, l'étiquetage sémantique se fait généralement à partir d'une description ontologique préalable, organisation à priori stable des signifiés ou des concepts repérés dans un corpus. De telles méthodes projectives sont ensuite utilisables pour des opérations de désambiguïsation ou de caractérisation sémantique de sous-parties de corpus.

Dans tous ces cas, le caractère fini du corpus et des unités d'étiquetage est requis.

Nous utiliserons au contraire non seulement un ensemble ouvert de descriptions, mais surtout un mode d'organisation libre, quoique structuré, de ces unités descriptives. Si ces descriptions, comme on le verra, ne visent pas « le sens » du texte analysé, mais une certaine vision partielle, elles n'en constituent pas moins un type de ressources réutilisables, mais dont la richesse et la spécificité restent à prendre en compte.

1.2.2 Intertexte, justification interprétative et contraintes

Une première conséquence de cette ouverture est la *limitation* et la *mise en contexte* des descriptions ainsi mises en place. L'immersion d'un texte dans un univers interprétatif ouvert dans plusieurs directions ne peut en parallèle espérer atteindre une exhaustivité descriptive. Il est important, dès lors, de préciser les dimensions de cette limitation.

1. *Les unités décrites* : l'ensemble des unités lexicales, et même des textes du corpus ne seront pas décrits à l'aide de marqueurs sémantiques. Toute description se concentre a priori sur un ensemble de phénomènes textuels restreints. Cette limitation ne concerne cependant pas la nature ou la taille des unités décrites, et nous verrons que le formalisme de représentation est au contraire d'une souplesse suffisante pour aborder de façon uniforme les différents paliers de la textualité et de l'intertextualité.
2. *L'étendue et la couverture des descriptions* : Au contraire d'une approche référentielle, qui chercherait à l'aide de représentations sémantiques à calquer une réalité ontologique externe aux unités textuelles, le type de description est ici ouvert. Nos inspirations théoriques en sémantique différentielle tendent d'ailleurs à se concentrer sur un palier linguistique présumé autonome dans un premier temps, donnant aux marqueurs sémantiques utilisés le statut d'indices de l'organisation du système de la langue. Dès lors, il serait vain d'attendre de l'ensemble des sèmes associés à une unité lexicale une couverture équivalente à celle de la lexicographie.
3. *La subjectivité et la justification* : comme nous y faisons allusion précédemment, les approches de description sémantique que nous envisageons ici ne comptent pas échapper à la subjectivité de l'acte interprétatif. Si elle apparaît en filigrane dans les deux types de limitations précédents, elle n'en demeure pas moins incontournable lorsque l'on envisage la finalité de l'outil présenté ici. Ce que nous proposons est une certaine forme de rationalité des déclarations sémantiques. L'attribution d'un sème à un signifié ne peut être entièrement justifiée en l'absence d'un ensemble utopique de ressources et de références. Dans l'absolu, les sèmes sont les organisateurs minimaux et suffisants du système d'une langue. Une réduction de l'étendue du système leur enlève leur justification. Mais, tout comme la linguistique descriptive fait appel à des textes et des exemples qualifiés d'attestés, une forme de justification peut apparaître par l'introduction d'autres textes, au sein desquels l'attribution sémique peut être explicitée directement, notamment par le biais de cooccurrence ou de structures syntaxiques attributives. Dans cette optique, certains textes au statut particulier, comme les ouvrages de références ou les encyclopédies, jouent naturellement ce rôle, mais ne doivent pas en garder l'exclusivité.

Dès lors, on peut entrevoir le double statut de l'intertexte dans cette optique. Comme objet d'étude à part entière, car il constitue le lieu minimal de certaines études comparatives de la textualité : il est alors plus proche du corpus dans sa nature. Il consiste en un ensemble de données, que l'interprète confronte à des hypothèses, et doit alors être abordé, dans notre cadre formel, par un ensemble de

concepts propre à décrire les différentes relations entre textes, en ce qu'elles diffèrent des structures syntagmatiques intratextuelles.

Mais il prend également la forme d'un objet construit, d'un matériau explicite rassemblé dans un objectif qui lui, peut se limiter à un seul texte.

Dans les deux cas, les mécanismes d'attribution de sens, et en particulier des phénomènes comme celui de *l'afférence*, peuvent prendre une ampleur et une précision formelle dans un cadre intertextuel. Nous verrons dans la suite quelques outils descriptifs simples pour décrire l'apport de notions et d'associations d'un texte à l'autre, ou d'un ensemble de textes vers lui-même.

Toutefois, la prise en compte de cet univers supérieur au texte ne doit pas éclipser le jeu complexe des relations sémantiques locales, ne pouvant être séparées de la notion de textualité. Les mécanismes descriptifs que nous proposons ici seront donc envisagés dans une dynamique qui fait évoluer la granularité du texte à son ensemble, et ce dans les deux directions. Chaque passage d'un niveau à l'autre aura toujours pour objectif l'enrichissement de la structure sémantique des deux. La continuité, on le verra, sera principalement assurée par des notions comme celle de *classe sémantique* et d'*isotopie*, enrichies dans leur formalisme par les différentes relations entre les textes au sein desquels elles évoluent.

2 Lecture et intertexte

Dans cette partie nous allons préciser la nécessité, pour l'interprétation d'un texte, de la prise en compte d'un intertexte pour ainsi introduire la manière dont l'interprétation et l'intertexte peuvent être intégrés au sein d'un parcours interprétatif *intertextuel* que nous discuterons dans les sections suivantes. Nous commençons par un exemple rapide afin de spécifier deux notions clés pour cette intégration, celle de la justification interprétative et celle de l'interprétant sémantique.

2.1 Attribution de sens en contexte

Prenons l'exemple d'une lecture que Rastier fait du sonnet « Salut » de Mallarmé dans (Rastier 89). À un moment de son analyse, F. Rastier met en avant la récurrence du trait sémantique (*sème*) /navigation/ sur un ensemble de sèmes du sonnet (i.e. 'Salut', 'écume', 'sirènes', 'se noie', etc.). Cette récurrence se décline selon trois types d'attribution :

1. Le sème /navigation/ est attribué en tant que sème *inhérent* du sémème en question. Par exemple 'naviguons' ou 'poupe' reçoivent le sème /navigation/ de manière assez naturelle ; nous nous attendons même à retrouver la notion de /navigation/ auprès de la définition du sémème dans un dictionnaire classique (e.g. 'poupe' y figure avec la mention *maritime*).
2. Le sème /navigation/ est attribué en tant que sème *afférent* correspondant à une *norme sociale*. Par exemple /navigation/ est attribué à 'sirènes' ou à 'écume'. Autre exemple, l'attribution de /navigation/ à 'Salut', avec le commentaire « port de salut, ancre de salut » (p. 226).
3. Le sème /navigation/ est attribué en tant que sème *afférent en contexte*. Par exemple, /navigation/ est attribué à 'solitude' avec le commentaire « solitude sur la mer (lieu désert) » ou à 'souci' avec le commentaire « préoccupation des marins, objectif de la navigation » et avec un renvoi vers la page 72 des *Œuvres complètes* de Mallarmé.

Si l'attribution d'un sème *inhérent* reste raisonnablement intuitive, l'attribution de sèmes *afférents* est beaucoup moins évidente et souvent problématique. Par la suite, nous allons proposer une méthodologie et une représentation de l'interprétation et de son parcours dans l'idée de promouvoir les possibilités de réutilisation des interprétations d'un autre lecteur en proposant une forme de rationalisation de ces afférences.

Par opposition à l'inhérence, l'afférence est censée prendre en compte la notion de contexte (e.g. un élément du texte, d'un autre texte, ou d'un genre) et c'est exactement cette mise en contexte opérée par un individu ayant des compétences interprétatives propres qui la rend aussi importante et en même temps problématique dans toute interprétation. Une raison de plus pour insister sur ces attributions sémantiques en contexte est qu'elles sont au cœur même des choix du parcours interprétatif du lecteur.

Et, souvent, elles constituent des champs de bataille entre différentes visions interprétatives (cf. la polémique relative à ce sonnet de Mallarmé dans (Rastier 89, p. 226)).

La distinction entre *afférence* et *inhérence* est d'ailleurs une question de degré (Rastier 94, p. 55) : il est illusoire de fixer la limite entre ce qui est « évident » et ce qui est « à démontrer ». C'est la totalité des attributions sémiques (les afférences que nous venons de mentionner ne constituent nullement des exceptions) qui posent de sérieux problèmes de représentation et surtout de gestion :

1. Si elles ne sont pas accompagnées d'une sorte de *justification* contextuelle, comme par exemple les commentaires dans l'analyse présentée précédemment, alors les résultats interprétatifs sont incontrôlables et difficilement vérifiables par un autre lecteur. Leur réutilisation dans de nouvelles interprétations est alors limitée au sein d'un même contexte de lecture qui reste implicite et donc inaccessible. Nous considérons une représentation qui ne facilite pas la réutilisation par d'autres lecteurs dans de nouveaux contextes comme insuffisante.
2. Si elles sont accompagnées d'un *commentaire* sous forme textuelle, aucun contrôle formel ne peut être effectué. Même s'il est possible pour un autre lecteur de vérifier la pertinence des afférences en se référant aux commentaires et en utilisant ses propres connaissances et son intuition, une telle représentation limite le rôle de la machine à un archivage aveugle des informations que le lecteur fournit, à peine plus confortable qu'une version papier.

Afin de réussir une intégration de la notion d'afférence en contexte dans une représentation cohérente du sens produit par un lecteur, nous utilisons, comme nous le verrons, une notion de *construction* de classes sémantiques qui prend en compte l'afférence et son contexte de production.

L'idée de départ est la suivante : nous faisons l'hypothèse qu'une *attribution sémique* (et notamment une *afférence* en contexte) est fondée sur une *interprétation* précédemment établie dans un *contexte proche*.

Cela veut dire que l'attribution du sème /navigation/ à 'solitude' dans le contexte du sonnet de Mallarmé demande une interprétation préalable qui puisse *attester* une telle attribution dans un *contexte proche*. Autrement dit, les intentions interprétatives du lecteur peuvent transformer un résultat interprétatif (i.e. une classe sémantique) en *interprétant* pour une nouvelle interprétation.

L'afférence est alors vue en tant que *transformation* d'une *interprétation* préalable en *interprétant* pour la constitution d'une nouvelle classe sémantique (cf Figure 1). Elle se situe ainsi au cœur de la notion de *réutilisation du sens* dans une même lecture ou à travers différentes lectures.

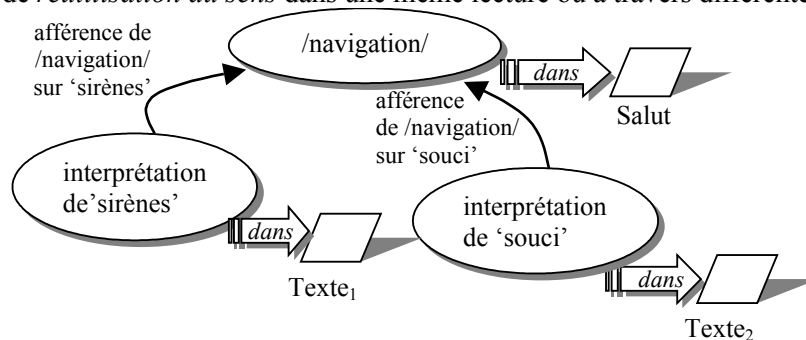


Figure 1 : L'afférence intertextuelle dans le parcours interprétatif

Cette vision de l'afférence en contexte demande quelques précisions. Une afférence est toujours établie dans un « faisceau » d'afférences, constituant ensemble la matière première pour la constitution d'une nouvelle classe sémantique. Une afférence est ainsi toujours établie *pour* une nouvelle classe sémantique, ce qui n'était que sous-entendu dans la définition de l'afférence dans (Rastier 87).

D'un autre côté, une classe sémantique étant toujours située dans un texte, une afférence est alors toujours située textuellement entre le texte de la classe sémantique d'origine et le texte de la classe cible. Ces deux textes peuvent bien sûr être différents.

Autrement dit, la constitution d'une classe sémantique au sein d'un texte peut demander des afférences « intertextuelles », au sens où les classes sémantiques « sources » peuvent se situer dans des textes autres que le texte en question. Par exemple, la constitution de la classe sémantique /navigation/

de notre exemple demande la prise en compte d'au moins trois extraits des *Œuvres complètes* de Mallarmé. Cette prise en compte d'autres textes n'est pas marginale. Dans l'analyse de ce même sonnet, il faudra d'abord interpréter une note bibliographique rédigée par Mallarmé (notamment, « ce sonnet, en levant le verre, récemment, à un Banquet de *La Plume*, avec l'honneur d'y présider », cf. (Rastier 89, p. 227)) pour pouvoir afférer, par exemple, les sèmes /mousse de champagne/ à 'écume' et /verre à champagne/ à 'coupe'.

C'est ainsi, en tant qu'élément fondamental pour la représentation d'un parcours interprétatif, que nous nous servons dans un premier temps de la notion de l'*intertexte*.

2.2 Anagnose : une lecture intertextuelle

Pour situer les relations établies au sein d'un intertexte et ainsi « situer » les parcours interprétatifs d'un lecteur, nous introduisons une notion opérationnelle, appelée *anagnose* (Thlivitis 98).

2.2.1 Définition

D'un point de vue textuel, une *anagnose* correspond simplement à un espace de travail comprenant un ensemble de textes, qui délimite les frontières textuelles d'une lecture. D'un point de vue sémantique, une *anagnose* comprend la production interprétative d'un lecteur lors d'une seule lecture.

Globalement, une anagnose constitue une lecture *intentionnée* couplée à un intertexte.

Quelques précisions sont ici nécessaires :

1. Une anagnose n'est pas un corpus ni un genre de textes. Il est donc nécessaire de la distinguer de la notion de corpus de référence en TALN classique, où l'on prend un ensemble de textes, soit comme un échantillon représentatif d'un ensemble de productions textuelles à des fins de généralisation d'un ensemble de concepts ou d'outils, soit comme un ensemble cohérent couvrant un genre, généralement délimité par une certaine forme de pragmatique ou d'univers référentiel. Une anagnose peut contenir des textes appartenant à un ou plusieurs corpus. Mais surtout il s'agit d'un intertexte *ouvert* a priori ; les textes sont insérés par le lecteur au fur et à mesure que leur prise en compte devient nécessaire relativement aux interprétations à établir et aux objectifs régissant la construction de l'anagnose.
2. Une anagnose n'est pas prescrite par l'auteur mais *établie par le lecteur* : il s'agit d'une *production de lecture*. Certes, l'auteur peut devenir lecteur de sa propre œuvre et fournir son propre intertexte (ou même le suggérer aux lecteurs dans l'objectif de contraindre de potentielles lectures). Mais le lecteur reste libre de créer une anagnose qui ne respecte pas ces prescriptions, voire même la pratique sociale dont faisait partie le texte. Il pourra ainsi, s'il y trouve un intérêt, interpréter par exemple un texte platonique sous la lumière de textes de philosophie contemporains. L'anagnose reflète directement ses choix de lecture de telle manière qu'un autre lecteur, se contentant de survoler les textes utilisés dans l'anagnose, peut déjà avoir une idée du cadre interprétatif de cette lecture.
3. Un texte n'appartient donc pas à un intertexte unique et il n'en suggère pas un non plus. Autrement dit, l'intertexte n'est pas une propriété intrinsèque du texte. Un texte peut appartenir à autant d'anagnoses que de visions interprétatives déclarées utiles par les lecteurs.
4. Une anagnose a une structure *sémantique* interne. Elle est le lieu où sont établies les relations sémantiques intertextuelles, e.g. /parodie/ ou /commentaire/ (cf. (Genette 82) pour une typologie assez élaborée de relations intertextuelles).

2.2.2 Localités (inter)textuelles

Revenons à présent à notre contrainte de « proximité » contextuelle entre une interprétation cible et les interprétations sources qui participent à sa constitution. Nous pouvons à présent énumérer les deux localités principales fournissant un contexte sémantique aux éléments signifiants qu'elles incluent :

1. le texte, représentant la structure de l'intra-texte (notamment des *lexies*) comme elle a été spécifiée l'auteur, et
2. l'anagnose, représentant la structure des textes, spécifiée par le lecteur

Une interprétation (à travers son expression par une classe sémantique) pourra servir d'afférence dans la constitution d'une nouvelle interprétation, si elle est établie dans une même localité (inter)textuelle. Ces localités peuvent être affinées en prenant en compte les relations entre les textes (imitation, parodie, etc.) Ces rapprochements entre textes modifient les priorités des suggestions effectuées par un outil informatique, mais ne sont pas censées interdire au lecteur une afférence intertextuelle.

Dans la *Sémantique Interprétative* (Rastier 87) le *texte* est l'entité fondamentale constituant un tout sémantique par excellence cohérent. Et il est généralement accepté que le texte fournit un important (voire indispensable) contexte pour la compréhension des unités intra-textuelles, notamment les *lexies*. Celles-ci, même si elles peuvent obtenir une *signification* dans les dictionnaires, elles ont besoin d'un contexte pour obtenir un *sens*, un contexte qui leur est fourni par le texte qui les englobe.

Ce que nous stipulons ici est que le texte ne contient pas tous les éléments nécessaires à sa compréhension. Il est d'ailleurs évident qu'un texte est compris de manière différente selon les cultures, les groupes sociaux et même la période de sa lecture. Nous avons mentionné que la compréhension d'un texte demande un ensemble d'afférences sémantiques dont l'explicitation nécessite la prise en compte d'autres textes. Ce nécessaire intertexte nous l'avons appelé anagnose. Un texte hors anagnose peut être vu comme une *lexie* hors texte : on peut lui trouver une signification mais son *sens* sera précisé au sein d'une anagnose, parmi d'autres textes qui l'influencent et qui sont influencés par lui.

En d'autres termes l'interprétation d'un texte nécessite l'établissement d'un intertexte. Encore plus, l'interprétation d'un texte est déterminée par le choix de l'intertexte.

Mais pour choisir l'intertexte il est nécessaire d'interpréter le texte.

L'intervention du lecteur transforme cette boucle en spirale. Ce sont ses présomptions qui établissent l'intertexte initial (qui peut être minimal) et c'est son orientation interprétative qui guide d'une part les choix interprétatifs et de l'autre l'évolution de l'intertexte. Nous aurons l'occasion plus tard de préciser cette double direction depuis l'interprétation intratextuelle vers l'intertexte et depuis l'intertexte vers l'interprétation intratextuelle. Pour le moment précisons que le système ne cherche qu'à représenter et gérer les liens entre le matériau sémantique et textuel. Le lecteur intervient en tant qu'*agent externe* pour choisir telle ou autre organisation possible.

Et c'est aussi le lecteur qui décide du moment où un intertexte est suffisamment étendu. Il pourrait effectivement continuer ses parcours interprétatifs en rajoutant de nouveaux textes jusqu'à épuisement. Cependant, une anagnose doit être considérée comme le produit d'un objectif interprétatif précis et limité. Comme c'est le cas pour un texte.

Nous proposons en somme une lecture *active* dont le *produit* (textuel) est l'anagnose.

3 Au sein du texte

Comme nous le disions, le texte, qu'il soit considéré de façon indépendante, ou au sein d'un intertexte, est le lieu privilégié d'un certain nombre d'interactions de caractère sémantique entre les signifiés associés aux unités lexicales (sémèmes). C'est par ce premier pallier de description que nous commencerons notre mise en place d'outils formels, avant de démontrer la nécessité et la faisabilité de leur extension à l'intertexte.

3.1 Les structures sémantiques de la textualité

L'outil descriptif principal sera bien entendu la notion d'isotopie, dans un premier temps comme simple projection sur l'axe syntagmatique d'une relation d'équivalence sémantique entre les signifiés associés aux unités lexicales. En reprenant l'organisation paradigmatique de la sémantique structurale, et plus précisément telle qu'elle est développée dans (Rastier 87), le principe central est celui de classe sémantique.

F. Rastier distingue différents types de classes sémantiques, en fonction des paliers du système de la langue auxquels elles sont définies. Notamment, les *domaines* sémantiques relèvent du niveau sociolectal, et sont ainsi plus stables et génériques que les *taxèmes*, dont la validité est située plus bas, au niveau idiolectal ou contextuel. En tant que notion utilisée pour manifester des liens contextuels entre unités de signification, ou du moins pour rapprocher des sémèmes sans prétendre à une identification précise de leurs relations au sein du système linguistique dans son ensemble, nous utiliserons principalement la notion de taxème. La définition de ces classes minimales sera d'ailleurs encore plus opératoire, Comme discuté dans (Tanguy 97), la caractéristique principale du taxème est d'être le lieu d'explicitation de relations sémantiques distinctives entre ses éléments, autant que d'être la manifestation de leur similarité.

Les taxèmes seront donc, de façon opératoire, des classes de signifiés dénotés par un sème commun, et dont les occurrences apparaissent au sein d'un même texte. À un taxème est associé un sème unique, ayant un statut générique par rapport aux sémèmes de la classe, et correspond donc immédiatement une isotopie générique, traçant sur l'axe syntagmatique la présence d'autant d'indices de la notion sémantique exprimée par ce sème.

Le taxème peut donc être vu comme constitué à partir d'une isotopie à des fins d'organisation d'une simple énumération de signifiés similaires. C'est l'opération qui apparaît naturellement dans le cas d'une projection depuis l'intertexte. Le taxème devient alors l'élément fondamental d'une structure sémantique, au sein de laquelle les sèmes acquièrent différents statuts relatifs, de par leur rôle dans l'organisation des sémèmes. Nous verrons dans la suite le rôle de production associé à ce principe.

Les isotopies, elles, considérées cette fois dans leur seul aspect syntagmatique, seront également utiles pour décrire et caractériser de façon minimale la textualité, ou du moins une certaine textualité.

Nous décrivons dans la suite un exemple de formalisation simple de ces notions, permettant un premier niveau de description et d'organisation de traits sémantiques dans un texte.

3.2 Exemple d'organisation sémantique

3.2.1 Sèmes génériques et spécifiques

Nous définissons précédemment le taxème par son rôle organisateur. F. Rastier, à la suite de Greimas et dans une lignée aristotélicienne, envisage deux types fondamentaux de relations sémantiques, et donc deux principaux types de sèmes. Les sèmes *génériques* traduisent la similarité, et sont les indices de l'appartenance à une même classe sémantique ; les sèmes *spécifiques* traduisent la différence, et servent à construire une identité sémantique au sein d'une relation d'équivalence, ici manifestée par un taxème.

Tout comme les classes sont, de façon opératoire, contextuelles dans notre approche, ces relations de distinction qui se mettent en place entre leurs éléments auront ce même statut local.

Un sème spécifique est donc attribué à une relation formelle binaire orientée, exprimant que le sémème à l'origine de cette relation possède une caractérisation que ne possède pas celui se trouvant à l'autre extrémité. Un sémème n'est pas limité dans le nombre et la nature des sèmes spécifiques que l'on peut lui attribuer. Une telle organisation peut aisément être représentée graphiquement, comme dans la Figure 2 pour un taxème regroupant des animaux, tels qu'ils apparaissent par exemple dans le bestiaire de Lautréamont, dans les *Chants de Maldoror*.

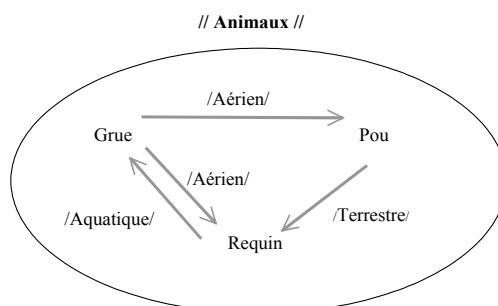


Figure 2 : Taxème et sèmes spécifiques

Le cas présenté ici est celui de sèmes spécifiques d'une grande généralité. Il est bien entendu envisageable d'utiliser ces mêmes sèmes spécifiques pour exprimer des relations bien plus locales, voire de traduire par des sèmes des relations syntaxiquement marquées.

Poursuivant la notion de construction d'une identité sémantique par ce type de relation, nous proposons un ensemble de contraintes régissant le nombre et la nature de ces relations sémantiques. Le principe est d'assurer effectivement une distinction complète entre chaque sémème de la classe, sans pour autant exiger un graphe complet de relations binaires. Notre conclusion est la nécessité pour tout sémème d'être comparé à l'ensemble des autres, et de posséder au moins une caractérisation sémique positive (i.e. d'être à l'origine d'un arc du type de ceux présentés dans la figure précédente). Nous verrons plus loin, lors de la description d'une dynamique interprétative basée sur ces principes, le rôle productif de ces contraintes. Pour l'instant, il est intéressant de noter que l'établissement de ces sèmes spécifiques peut donner lieu à de nouvelles isotopies. Si les isotopies initiales dont nous avons parlé jusqu'ici sont assimilables à des classes sémantiques, et en sont d'ailleurs la contrepartie directe, les sèmes spécifiques, s'ils sont aussi récurrents dans un texte, constituent des isotopies au même titre. Ce type d'isotopies est d'autant plus intéressant qu'il permet d'établir des liens entre les classes, au même titre que le troisième type de sèmes présenté dans le prochain paragraphe.

3.2.2 Afférence et ouverture descriptive

Un tel outil formel se doit bien sûr d'offrir à l'interprète la possibilité d'« ouvrir » ses descriptions, sans se trouver prisonnier d'une simple classification d'un sous-ensemble lexical repéré dans un texte. Un grand nombre de notions peuvent, et doivent, venir se greffer à une description directe comme celle que nous évoquions précédemment.

Par exemple, l'étude du vocabulaire animalier de Lautréamont¹ ne peut faire l'économie d'une mise en relation des mêmes espèces dans un usage doxal ou plus traditionnel. Le choix de l'auteur d'espèces généralement *connotées* négativement, comme le poulpe ou le pou, et élevées dans son œuvre à un rang supérieur, se fait, comme il a été évoqué précédemment, par le biais de la notion d'*afférence*. La déclaration du caractère positif de tels animaux dans les Chants de Maldoror peut se faire par le biais de classes sémantiques, ou de relations contextuelles (« Ô, pou vénérable... »), mais la mise en évidence de leur aspect paradoxal nécessite la superposition de valeurs sémantiques externes.

D'un point de vue plus formel, certains sémèmes, ou certaines classes sémantiques identifiées au niveau du texte, peuvent se voir associer, en plus des caractérisations sémiques génériques ou spécifiques locales ou directes (/animal/, /terrestre/, /vénérable/, etc.), certains sèmes afférents provenant d'usages dans d'autres textes, ou ouvrages de références de type encyclopédique (/parasite/, /négatif/). Ces derniers sèmes peuvent bien entendu provoquer dans un texte le repérage d'isotopies, par un effet classique de récurrence.

Ainsi, la cohérence interne peut être partiellement délaissée au profit d'une recherche de justification externe, intertextuelle. Nous verrons plus loin que les contraintes formelles productives que nous proposons tendent dans ce cas à provoquer la mise en place d'un corpus d'étude plus étendu, au sein duquel l'interprète aura à étayer ses déclarations sémiques.

Notons au passage que les typologies de sèmes présentées ici ne suivent pas exactement la déclinaison présentée par F. Rastier dans (Rastier 87), selon laquelle les classes sémantiques et les sèmes spécifiques qui les structurent sont inhérents, et relèvent donc d'une systématité de la langue ou d'une culture, par opposition à l'afférence de portée plus locale.

3.3 L'isotopie dans l'(inter)texte

Pour en revenir à la notion d'isotopie, deux aspects sont à aborder à leur propos. Malgré le niveau d'organisation paradigmatique qui les sous-tend (classes, relations d'opposition, afférences), cet outil descriptif peut être ramené à une forme projetée, en n'en conservant plus que l'idée d'un sème récurrent sur l'axe syntagmatique.

Un premier point à aborder au sujet de cette projection est la possibilité de l'utiliser comme moyen descriptif de relations sémantiques dans un texte, suivant la composante *tactique* proposée par Rastier dans (Rastier 89). Des exemples des schémas qui en découlent sont présentés dans (Tanguy et al. 99).

¹ Un ensemble d'études étant présentées dans (Philip 71) par exemple.

En étudiant auparavant ces descriptions sémantiques ancrées dans la textualité nous nous sommes rendus compte de l'éventuelle nécessité pour un recours à des sources d'afférences venant de l'intertexte. Autrement dit la constitution d'une isotopie demande souvent la prise en compte d'un ensemble de relations sémantiques établies à l'extérieur des strictes frontières du texte étudié. C'est un premier lieu de contact entre la notion d'isotopie et celle de l'intertexte, concernant le *parcours* de sa constitution.

4 Vers une opérationnalisation du parcours interprétatif intertextuel

La Figure 3 commente ainsi le parcours (intertextuel) pour la constitution d'une isotopie présentée précédemment. La classe sémantique de la Figure 3 est une *isotopie* (par exemple spécifique) du sème s_1 concernant les lexies (sémèmes) l_1 , l_2 et l_3 d'un texte. Trois afférences du sème sont utilisées pour établir cette isotopie. Dans la figure, l'afférence sur l'_1 est issue d'une attribution du sème s_1 dans une autre classe ou isotopie d'un autre texte de l'anagnose.

Nous rappelons que selon la définition de la notion d'isotopie dans la *Sémantique Interprétative* (Rastier 87) les éléments d'une *isotopie* correspondent à des lexies d'un texte, d'un seul texte. Même si la *constitution* d'une isotopie peut exiger un parcours interprétatif concernant souvent différents textes, nous maintenons cette contrainte en interdisant toute relation sémantique directe entre des sémèmes n'entretenant pas de rapports syntagmatiques d'aucune sorte. Si les afférences de de la Figure 3 sont situées à l'extérieur du texte, les éléments de l'isotopie s_1 sont situés tous dans le même texte.

Cette contrainte de localité préserve, par ailleurs, la séparation entre l'*auteur* — producteur de la structure intra-textuelle — et le *lecteur* — producteur de la structure intertextuelle et du parcours interprétatif.

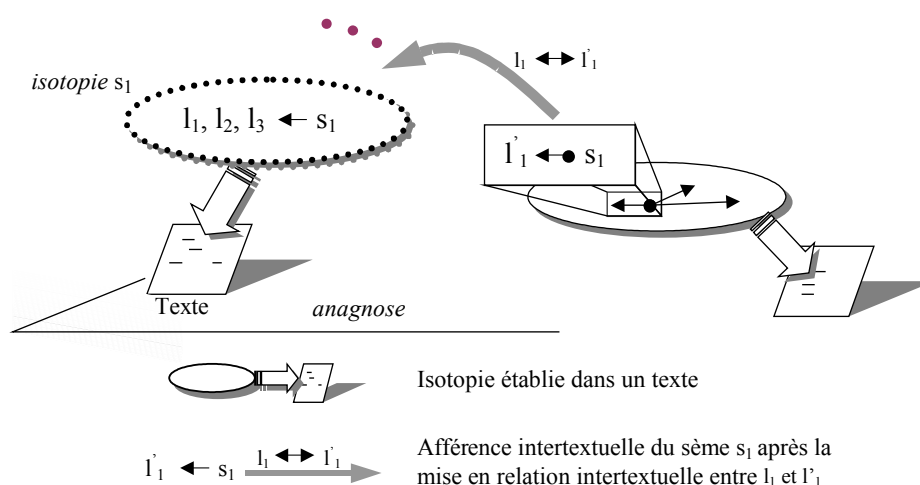


Figure 3 : Schéma abstrait de *parcours interprétatif* pour la création d'une classe sémantique isotopique. Une instantiation possible de ce schéma pourrait être la suivante : s_1 =/férocité/, l_1 = l'_1 = 'pou', l_2 = 'requin', ...

Dans le schéma, la direction des flèches depuis la source sémique vers la classe cible suit une logique due au formalisme plus qu'à un processus interprétatif. Nous devons donc plutôt parler d'un *parcours interprétatif formel* qui prend une forme de *justification interprétative*, par opposition au *parcours interprétatif réel* qui appartient à un espace cognitif propre au lecteur, que nous préférons ne pas essayer de représenter.

Une première direction de ce parcours interprétatif formel est celle qui va de la *source* vers le *résultat*. Par exemple, selon cette voie, dans le cas de la Figure 3 le lecteur identifie d'abord les interprétations de 'pou' qui font que le sème /férocité/ lui soit attribué explicitement, par exemple lorsque la notion de /férocité/ apparaît directement dans une lexie, «... *féroce* comme un *pou* rouge »

(P. Claudel). Ensuite, le lecteur utilise ces attributions comme afférences au sein des 'Chants' où il peut construire son isotopie de /férocité/.

Pendant la *constitution* d'un tel parcours interprétatif formel peut suivre une direction inverse : depuis la *présomption* de l'isotopie s_1 (e.g. /férocité/) vers sa mise en exergue à l'aide des interprétations sources. Ceci voudrait dire pour la Figure 3 que le lecteur établit d'abord l'isotopie /férocité/ dans les Chants en utilisant des afférences ad hoc du sème /férocité/. Ensuite, il cherche *pourquoi* chacune de ces afférences et surtout *où* est-ce que chacune peut être explicitée. C'est ainsi que le lecteur aura recours à d'autres textes qu'il faudra éventuellement interpréter pour établir les interprétations sources qui fournissent l'attribution du sème /férocité/, par exemple en tant que sème spécifique ou générique au sein d'un taxème local.

En d'autres termes, pour représenter les étapes d'un parcours interprétatif nous exigeons que le lecteur participe à un *jeu de construction* de classes sémantiques. Une classe sémantique représente une interprétation et la notion de *construction* permet de capter la partie dynamique du parcours interprétatif, notamment le passage d'une présomption d'interprétation à sa justification (dans une direction *de haut en bas*) ainsi que son inverse, le passage d'un ensemble d'interprétations à une synthèse (dans une direction *de bas en haut*).

Une question que l'on peut se poser naturellement concerne *l'étendue* de cette *justification* des interprétations. Autrement dit, qu'est-ce qui peut être considéré comme une *interprétation donnée*, sans besoin de justification, pour que les processus de construction puissent ensuite être entamés ?

Deux possibilités sont prévues pour cette amorce :

1. l'interprétation est complètement explicitée au sein d'un texte. En effet, une *cooccurrence* de la lexie et de son sème permet une attribution simple du sème à un sémème. Tel est le cas par excellence des informations sémantiques tirées des dictionnaires, ou bien de certaines constructions syntaxiques. Il est important de noter toutefois que nos propositions diffèrent de certaines approches en analyse des cooccurrences dans les corpus, puisque cette métamorphose d'une lexie cooccurrence en sème (comme dans (Pichon et Sébillot 99)) n'est ni systématique ni nécessairement directe. Une expression comme « laid comme un pou » permet d'affecter un sème plus général de /négativité/, et non seulement de /laideur/, une fois la relation entre /négativité/ et /laideur/ soit établie dans la lecture actuelle.
2. l'interprétation constitue une hypothèse de travail, centrale dans une lecture. Ces déclarations axiomatiques sont alors déclarées telles quelles dans l'anagnose en question, afin de bien expliciter la cohérence globale de la lecture. Plus tard, le lecteur peut décider de justifier ces hypothèses en élargissant son parcours interprétatif et en continuant son jeu de construction.

Ce jeu de construction de classes sémantiques obéit à des règles précises et l'on peut se demander si la liberté interprétative et l'originalité du lecteur se trouvent ainsi limitées. En effet ces règles sont issues de la théorie de la *Sémantique Interprétative* étendue à une *Sémantique Interprétative Intertextuelle* (Thlivitis 98); elles sont simples et intuitives, du moins dans le cadre d'une sémantique différentielle. Si les lecteurs doivent procéder d'une interprétation à l'autre de manière contrôlée, leur liberté est présente dans le choix de l'intertexte, dans le choix des parties textuelles sur lesquelles vont opérer les règles de construction et dans le choix de la combinaison des constructions partielles vers les constructions finales.

En revanche, l'avantage de la présence de ces règles est qu'elles offrent une base commune qui facilite la consultation, la comparaison et la réutilisation des résultats interprétatifs.

À l'aide de ces outils minimaux, nous pouvons d'ores et déjà proposer une mise en place dynamique de certains principes interprétatifs. Nous développerons ci-après, en un certain nombre d'étapes, comment la projection d'isotopies intertextuelles sur un texte peut conduire à l'enrichissement de la description. Pour ce faire, nous devons tout d'abord envisager deux relations principales entre un texte et l'intertexte auquel il est intégré.

4.1 Statut du texte dans l'intertexte

Le premier cas est celui du texte premier sur lequel se concentre une approche interprétative. Un certain nombre d'hypothèses peuvent être formulées quant à sa structure sémantique, et confrontées à celle d'autres textes. Le processus principal sera celui de l'établissement de structures locales, dont la justification va servir de moteur à la construction de l'intertexte, et d'une anagnose orientée par ces

hypothèses. La même orientation vaut aussi pour les thématiques étudiées. Cette approche ne veut en aucun cas proposer un statut indépendant à un texte, mais au contraire le considérer comme le lieu d'une projection intertextuelle.

Dans ce cas, le parcours interprétatif prend effectivement, sinon ontologiquement, racine dans une première exploration des structures textuelles, et la mise en place de schémas de relations sémantiques, qui quoiqu'ancrés sur l'axe syntagmatique, n'en sont pas moins capables d'une abstraction propre à une immersion dans l'intertexte. Un exemple de ce type d'approche est la définition d'un thème dans une œuvre, et l'identification actualisée de ces composantes, comme un schéma actanciel. Cette structure étant établie, elle peut ensuite être confrontée à d'autres textes, et y chercher confirmation, infirmation ou enrichissement.

Le second cas est au contraire celui dont le point de départ est déjà un intertexte constitué. Ou plutôt, un corpus établi autour duquel certaines relations intertextuelles sont préétablies. Ces relations intertextuelles étant soit ancrées, soit des structures actanciennes restant à associer à des unités de surface, elles sont capables d'une projection dans un texte. À partir de cette projection, leur immersion dans la textualité permet à l'interprète, comme on le verra, de les spécifier ou de les étendre, et de donner par là même naissance à de nouvelles structures connexes ou transversales aux initiales.

Des exemples de telles relations sont légion en littérature, comme la définition d'une correspondance des traits de l'acteur Ulysse dans l'Odyssee d'Homère et dans l'Ulysse de Joyce.

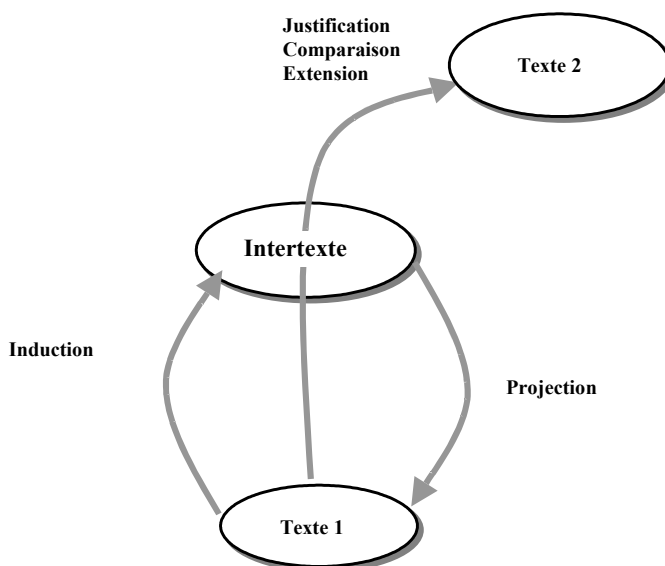


Figure 4 : Relations entre texte et intertexte

Comme il est exprimé dans la Figure 4, les relations orientées entre le texte et l'intertexte peuvent être caractérisées de façon très générale par le principe de projection et d'ancrage contextuel dans un cas, et d'extension, de généralisation ou d'induction dans l'autre sens. Ces deux types de mouvements sont toutefois intrinsèquement liés dans la dynamique d'un parcours interprétatif complet.

Ainsi, notre formalisation des rapports intertextuels se base sur deux types de relations. La première est une extension, en dehors des frontières du texte, des principes d'attribution de traits sémantiques et de la notion d'isotopie. La seconde concerne à un niveau d'abstraction plus élevé, les relations entre textes eux-mêmes. C'est ici que peuvent s'inscrire les notions classiques des théories de l'intertextualité (parodie, imitation, pastiche), ou même des opérations de structuration de corpus (même auteur, chronologie, genre, etc.).

Ces deux types de relations intertextuelles se répondent et se complètent, une isotopie commune étant une explicitation ou un indice d'une similarité globale entre deux textes.

4.2 Propositions de parcours intertextuels

Nous décrivons ici deux propositions de parcours sémantiques intertextuels assistés. Dans chaque cas, les principales opérations formelles sont décrites. Il est à noter que le rôle de l'assistance informatique se limite à *guider* le lecteur à travers une suggestion d'étapes interprétatives plus ou moins localement, et comprend bien sûr, le stockage des informations, la vérification des contraintes et la représentation des structures ainsi construites.

4.2.1 Premier cas : du texte à l'intertexte

1. **Définition d'une anagnose.** Intégration du texte central.
2. **Exploration du texte.** Identification d'isotopies, formation de classes. Le lecteur utilise une interface afin d'identifier les lexies et leurs sèmes associés. Cette première partie de l'analyse est sans contraintes.
3. **Activation de contraintes internes :** Identification de sèmes spécifiques. Pour chaque classe formée à l'étape précédente, le lecteur se voit proposer des couples de sémèmes à décrire (par des sèmes) afin de les distinguer. Se forment ainsi des isotopies spécifiques liées au texte.
4. **Activation des contraintes externes :** Identification des attributions à justifier, provenant des sèmes afférents repérés, ou d'isotopies nécessitant une. Le choix peut se faire par des contraintes formelles gérées automatiquement (classes insuffisamment étendues, ou attribution de sèmes isolés), ou par l'utilisateur. Dans le cas d'une contrainte automatique, le lecteur se verra demander par le programme une extension intertextuelle d'une isotopie concernant trop peu d'unités, par exemple.
5. **Induction** des isotopies résultant des trois dernières étapes en isotopies intertextuelles. Les isotopies repérées dans le premier texte sont généralisées sur un plan purement formel, et ainsi extensibles à d'autres textes.
6. **Extension de l'intertexte :** Ajout de texte(s) secondaire(s) au choix du lecteur. Ceci entraîne également la définition dans l'anagnose d'une relation entre textes.
7. **Projection** des isotopies intertextuelles sur le texte secondaire, entraînant la création de classes sémantiques au sein du nouveau texte.
8. **Ancrage** de ces isotopies sur le texte secondaire, repérage de lexies par le lecteur.
9. **Eventuellement**, exploration des nouvelles classes dans le texte secondaire (étape 3), *ad libidum*.

Une boucle se met ainsi en place, au sein de chaque texte, par des passages successifs d'une textualité à l'autre. Ceci entraînant la création d'une forme de décor intertextuel autour du texte initial, dont l'exploration sémantique a entraîné la structuration.

4.2.2 Deuxième cas : de l'intertexte au texte

1. **Définition d'une anagnose.** Intégration simultanée d'un ensemble de textes.
2. **Définition de relations entre textes.** Par exemple une relation de compatibilité entre un texte et son commentaire, ou entre une *imitation* (cf. Genette 82) et le texte d'origine
3. **Définition d'isotopies intertextuelles.** Construction d'un schéma sémantique afin de préciser une hypothèse inter-textuelle précédemment définie. Par exemple, identification de thèmes (sèmes) communs à deux textes, ou de thématiques divergentes ou incompatibles.
4. **Projection et création des classes :** Pour chaque isotopie présente dans un texte, création d'autant de classes. Cette étape peut amener l'interprète à prendre des décisions quant à la répartition des sémèmes, s'ils apparaissent dans plusieurs isotopies. Les contraintes sont alors la nécessité d'ancrer les isotopies dans un texte.
5. **Spécification :** Au sein de chaque texte et pour chaque taxème, explicitation des sèmes spécifiques, de façon à satisfaire les contraintes d'identité sémantique. (cf. parcours précédent).

6. **Justification** : Chercher l'explicitation des hypothèses interprétatives effectuées lors de l'établissement des classes intra-textuelles (sèmes génériques et spécifiques). Pour ce faire il sera normalement nécessaire d'interpréter d'autres textes déjà dans l'anagnose, et éventuellement d'**élargir** l'intertexte avec des textes pouvant rapporter les ressources interprétatives recherchées.
7. **Eventuellement**, cette exploration aura fait découvrir de nouvelles relations intertextuelles à expliciter et exploiter (comme décrit à partir de l'étape 3).

Il est à noter que le découpage que nous venons de présenter est effectué pour des raisons de clarté de notre exposé. Les deux chemins font partie d'un parcours interprétatif global qui ressemble plus à une spirale pouvant emprunter à tout moment l'une ou l'autre direction.

5 Conclusion et perspectives

Au long de notre présentation, nous avons considéré l'*interprétation* comme un parcours qui relie les résultats interprétatifs à leurs prémisses, le plus souvent intertextuelles. L'interprétation est ainsi opérationnalisée par un *jeu de construction* intrinsèquement intertextuel.

Pour comprendre une *partie de texte* (que ce soit un mot, une phrase ou un texte entier) nous postulons alors qu'il faut *sortir* de cette partie et qu'il faut la mettre en rapport sémantique avec d'autres parties de texte au sein d'une entité englobante.

Le sens n'est donc nullement *immanent* au texte. Nous avons identifié trois *directions de détermination du sens* d'un texte :

1. Des unités lexicales vers le texte
2. De l'intertexte vers le texte
3. Des relations entre lexies d'un autre texte vers le texte

Seule la première de ces trois directions concerne un sens immanent.

Cela veut dire que la matière textuelle doit être toujours *contextualisée* pour être comprise. Et pour qu'elle soit contextualisée, une première compréhension est nécessaire ; ne serait-ce qu'à un niveau de présomption de sens, ou de présomption de contexte. Il s'agit là d'une sorte de *spirale*, initiée, explorée et terminée selon les intentions de lecture et les compétences interprétatives d'un *lecteur*. Précisément nous *agent externe* dont les actions interprétatives nous voulons capter, représenter et plus tard partager.

Pour représenter d'une part cette contextualisation progressive et d'autre part l'intervention du lecteur, nous avons introduit la notion d'*anagnose* en tant qu'espace de travail interprétatif lié à un lecteur avec un objectif de lecture.

Remarquons aussi que la *mise en contexte* est opérée à l'aide d'une position dans un texte englobant. Une lexie reçoit un sens plus précis dans le contexte d'une phrase ; une phrase dans le contexte d'un texte ; un texte à son tour dans une anagnose. Les *agents* de ces contextualisations ne sont pas les mêmes. Dans le texte est présent l'*auteur* par ses choix, compétences et objectifs *génératifs*. Dans l'anagnose est présent le lecteur par ses choix, compétences et objectifs *interprétatifs*. Cependant, à chaque niveau de la mise en contexte, l'objet d'étude et son contexte s'unifient par un moyen de représentation commun : la *textualité*. L'intertexte n'est nullement un texte mais les deux obtiennent dans notre formalisme une représentation uniforme.

De même, la notion d'*isotopie* (et plus généralement de toute relation sémantique) peut être appliquée aux relations entre textes au sein d'une anagnose. La relation d'*imitation* ou de *commentaire* entre deux textes peut être représentée à l'aide d'une sorte de « taxème » qui opérera sur des éléments qui ne sont plus des lexies mais des textes, à travers leur représentation textuelle au sein de l'anagnose.

En revanche, si l'on veut représenter des relations entre deux ou plusieurs intra-textes, il faut passer à un niveau supérieur et utiliser une notion d'*inter-isotopie* (Thlivitis 98) mettant en relation des isotopies de textes. Quand par exemple Genette identifie certaines caractérisations sémantiques de l'acteur *don Juan* à travers la bibliographie relative (cf. Genette 82, p. 495), il crée des relations entre des traits sémantiques de don limités à chaque texte : selon notre formalisme il s'agit d'une relation située au dessus des isotopies dans les textes. Une telle relation entre textes ne concerne pas le texte en tant qu'unité (comme était le cas pour l'imitation), ni les lexies directement, mais des interprétations partielles de chaque texte.

Ces deux extensions de la notion d'isotopie dans le monde intertextuel entretiennent des liens étroits : l'une peut servir pour fonder l'autre et vice-versa. Toujours dans (Genette 82), le rapprochement de l'acteur *don Juan* à l'acteur *Faust* nécessite un lien intertextuel (e.g. *commentaire*) avec le texte *Don Juan und Faust* (Grabbe, 1829) « où les deux héros s'affrontent pour l'amour d'Anna ».

Selon une direction inverse, nous pouvons tenter un retour vers le texte : c'est-à-dire examiner le sens d'un texte après un ensemble d'interprétations de celui-ci dans différentes anagnoses. Il s'agit alors aux déterminations sémantiques venant de son intérieur d'ajouter des éléments de détermination sémantique venant de ses relations avec les autres textes, à travers les lectures.

Avant de terminer, remarquons simplement que la prise en compte de l'intertextualité à travers la construction de l'anagnose en tant que *produit* d'une interprétation constitue une première esquisse d'un nouveau *mode d'écriture*. Selon cette écriture qui ressemble plus à une *lecture explicitée*, l'effort de l'auteur est centré autour de la re-modélisation de la matière textuelle et sémantique qui existe dans l'objectif d'élaborer un point de vue, une vision originale sur cette matière, à l'image d'un parcours interprétatif spécifique au sein d'une nouvelle anagnose.

Bibliographie :

Assadi H. 1998. *Construction d'ontologies à partir de textes techniques - Application aux systèmes documentaires*. Thèse de Doctorat. Université de Paris 6.

Genette G. 1982. *Palimpsestes - La littérature au second degré*. Editions du Seuil.

Habert B., Nazarenko A. et Salem A. 1997. *Les linguistiques de corpus*. Armand Colin.

Philip M. 1971. *Lectures de Lautréamont*. Armand Colin.

Pichon R. et Sébillot P. 1999. *Différencier le sens des mots à l'aide du contexte de leur occurrence*. Actes de TALN 99.

Plett H.F. 1991 (ed.). *Intertextuality*. Walter de Gruyter, Berlin/NY.

Rastier F. 1987. *Sémantique Interprétative*. PUF.

Rastier F. 1989. *Sens et Textualité*. Hachette.

Rastier F., Cavazza M. et Abeille A. 1994. *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*. Masson.

Ricœur P. 1986. *Du texte à l'action - Essais d'herméneutique, II*. Editions du Seuil.

Tanguy L., Armstrong S. et Walker D. 1999. *Isotopies sémantiques et vérification de traduction*. Actes de TALN 99.

Tanguy L. 1997. *Traitement automatique de la langue naturelle et interprétation : contribution à l'élaboration d'un modèle informatique de la sémantique interprétative*. Thèse de Doctorat - Université de Rennes 1.

Tanguy L. et Thlivity Th. 1996. *PASTEL : un protocole informatisé d'aide à l'interprétation des textes*, actes de ILN 96, Nantes.

Morgan Th. 1985. *Is there an intertext in this text? Literary and Interdisciplinary Approaches to Intertextuality*. American Journal of Semiotics, 3, pp. 1-40.

Thlivity Th. 1998. *Sémantique interprétative intertextuelle : assistance informatique anthropocentrée à la compréhension des textes*. Thèse de Doctorat - Université de Rennes 1.